

Recueil

des Actes Administratifs

2017

Partie 1 - Conseil départemental - N° 1-08

Séance du 27 Octobre 2017



SOMMAIRE

PREMIERE COMMISSION : AFFAIRES FINANCIERES, LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES HUMAINES

1ère C - Moyens Transversaux

1 Composition de la Commission Permanente et élection des Vice-présidents (ID WD : 7252).....	5
2 Formation des commissions statutaires (ID WD : 7264).....	7
3 Marché entre le Conseil départemental et le Centre de gestion (ID WD : 7379).....	9

CINQUIEME COMMISSION : DEVELOPPEMENT, TOURISME - CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

5ème C - Culture

4 Dénomination d'un espace au Donjon de Loches (ID WD : 7347).....	11
--	----

PREMIERE COMMISSION : AFFAIRES FINANCIERES, LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES HUMAINES

1ère C - Moyens Transversaux

5 Motion relative à la fermeture de l'usine Tupperware à Joué-les-Tours (ID WD : 7435).....	13
---	----

MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

1 COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE ET ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS (ID WD : 7252)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

A la suite de la démission de Mme RAIMOND-PAVERO et de M. Pierre LOUAULT de leurs postes de Vice-présidents du fait de leur élection au Sénat le 24 septembre dernier, il s'agit pour le Conseil Départemental de prendre toutes les décisions permettant de garantir la continuité de son fonctionnement institutionnel

- Confirmation de la composition de la Commission permanente et du nombre de Vice-présidents

Le 23 février 2016, l'Assemblée départementale a approuvé à l'unanimité :

- la constitution d'une commission permanente de 38 membres, dont le Président,
- la fixation du nombre des vice-présidents à 11.

M. le Président demande aux conseillers départementaux de confirmer par un vote la composition suivante de la Commission Permanente, comprenant en plus du Président :

- 11 Vice-présidents
- 26 autres membres

TOTAL : 38 Membres (en comptant le Président)

Il est procédé au vote à main levée

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

- Election des Vice-présidents

La composition de la Commission permanente étant actée, il peut être procédé à l'élection de vice-présidents, au scrutin de liste à la majorité absolue, selon les dispositions de l'article L.3122-5 du CGCT.

M. le Président constate qu'une seule liste a été déposée pour l'élection des Vice-présidents :

- 1^{ère} vice-présidence: Nadège ARNAULT
- 2^{ème} vice-présidence : Patrick MICHAUD
- 3^{ème} vice-présidence : Alexandre CHAS
- 4^{ème} vice-présidence : Céline BALLESTEROS
- 5^{ème} vice-présidence : Judicaël OSMOND
- 6^{ème} vice-présidence : Pascale DEVALLÉE
- 7^{ème} vice-présidence : Xavier DATEU
- 8^{ème} vice-présidence : Jocelyne COCHIN
- 9^{ème} vice-présidence Fabrice BOIGARD
- 10^{ème} vice-présidence : Sylvie GINER
- 11^{ème} vice-présidence : Jean-Pierre GASCHET

Il est alors procédé au vote.

Il y a 38 votants

Les résultats sont les suivants :

Liste Vice-présidents : 30 voix

08 Bulletins blancs

Les candidats de la liste sont donc élus Vice-présidents.

La liste définitive de la Commission permanente est ainsi établie :

Président : M. Jean –Gérard PAUMIER

- **Vice-présidents :**
Nadège ARNAULT
Patrick MICHAUD
Alexandre CHAS
Céline BALLESTEROS
Judicaël OSMOND
Pascale DEVALLÉE
Xavier DATEU
Jocelyne COCHIN
Fabrice BOIGARD
Sylvie GINER
Jean-Pierre GASCHET

- **Autres membres :**
Dominique SARDOU
Thomas GELFI
Barbara DARNET-MALAQUIN
Patrick DELÉTANG
Valérie TUROT
Pierre LOUAULT
Isabelle RAIMOND-PAVERO
Vincent LOUAULT
Cécile CHEVILLARD
Etienne MARTEGOUTTE
Brigitte DUPUIS
Geneviève GALLAND
Gérard DUBOIS
Valérie GERVES
Olivier LEBRETON
Mounia HADDAD
Eric LOIZON
Nathalie TOURET
Patrick BOURDY
Martine CHAIGNEAU
Jean-Marie CARLES
Laurence CORNIER-GOEHRING
Dominique LEMOINE
Agnès MONMARCHÉ-VOISINE
Rémi LEVEAU
Florence ZULIAN

Votes :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- de confirmer la composition de la Commission permanente à 38 membres dont 11 vice-présidents,
- d'approuver à la majorité absolue la liste des 11 vice-présidents proposée par M. le Président.

1ère C - Moyens Transversaux

MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

2 FORMATION DES COMMISSIONS STATUTAIRES (ID WD : 7264)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président propose de confirmer l'organisation de l'Assemblée en cinq commissions suivantes :

N° DE COMMISSION	INTITULÉ	NOMBRE DE MEMBRES
1 ^{ère}	Affaires financières, le Patrimoine et les Ressources Humaines	14
2 ^{ème}	Affaires Sociales	14
3 ^{ème}	Développement de l'Aménagement du Territoire et de l'économie	15
4 ^{ème}	Affaires éducatives et des collèges	14
5 ^{ème}	Développement, Tourisme – Culture, Sport et Vie associative	15

Il est procédé au vote à main levée

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

M. le Président propose que ces commissions soient réparties ainsi qu'il suit :

1ère Commission – Affaires Financières, le Patrimoine et les Ressources Humaines

Président : Pierre LOUAULT

1er Vice-Président : Jocelyne COCHIN

2ème Vice-Président : Thomas GELFI

Nadège ARNAULT

Olivier LEBRETON

Valérie GERVES

Xavier DATEU

Fabrice BOIGARD

Sylvie GINER

Brigitte DUPUIS

Gérard DUBOIS

Martine CHAIGNEAU

Patrick BOURDY

Rémi LEVEAU

2ème Commission – Affaires sociales

Président : Nathalie TOURET

1er Vice-Président : Barbara DARNET-MALAQUIN

2ème Vice-Président : Dominique SARDOU

3ème Vice-Président : Vincent LOUAULT

Nadège ARNAULT

[Retour sommaire](#)

Cécile CHEVILLARD
 Pascale DEVALLÉE
 Brigitte DUPUIS
 Geneviève GALLAND
 Sylvie GINER
 Valérie TUROT
 Jean-Marie CARLES
 Dominique LEMOINE
 Agnès MONMARCHÉ-VOISINE

3ème Commission – Développement de l'Aménagement des Territoires et de l'Economie

Président : Isabelle RAIMOND-PAVERO

1er Vice-Président : Etienne MARTEGOUTTE
 2ème Vice-Président : Geneviève GALLAND
 Eric LOIZON
 Valérie TUROT
 Judicaël OSMOND
 Patrick MICHAUD
 Jean-Pierre GASCHET
 Gérard DUBOIS
 Alexandre CHAS
 Thomas GELFI
 Fabrice BOIGARD
 Martine CHAIGNEAU
 Dominique LEMOINE
 Rémi LEVEAU

4ème Commission – Affaires Educatives et des collèges

Président : Eric LOIZON

1er Vice-Président : Mounia HADDAD
 2ème Vice-Président : Cécile CHEVILLARD
 Jean-Pierre GASCHET
 Jocelyne COCHIN
 Judicaël OSMOND
 Barbara DARNET-MALAQUIN
 Olivier LEBRETON
 Valérie GERVES
 Patrick MICHAUD
 Alexandre CHAS
 Florence ZULIAN
 Agnès MONMARCHÉ-VOISINE
 Laurence CORNIER-GOEHRING

5ème Commission – Développement Tourisme, Culture, sport et Vie associative

Président : Valérie GERVES

1er Vice-Président : Sylvie GINER
 2ème Vice-Président : Patrick DELÉTANG
 Céline BALLESTEROS
 Xavier DATEU
 Nathalie TOURET
 Oliver LEBRETON
 Isabelle RAIMOND-PAVERO
 Etienne MARTEGOUTTE
 Pascale DEVALLÉE
 Dominique SARDOU
 Jocelyne COCHIN
 Florence ZULIAN
 Patrick BOURDY
 Laurence CORNIER-GOEHRING

Il est procédé au vote à main levée

[Retour sommaire](#)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Votes :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le nombre, l'intitulé et le choix des présidents des commissions statutaires ainsi que la répartition des élus au sein de ces commissions.

1ère C - Moyens Transversaux

MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

**3 MARCHÉ ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE
CENTRE DE GESTION (ID WD : 7379)**

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président du Conseil départemental, Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, quitte la salle des délibérations et ne prend pas part au vote.

Le présent rapport propose la réalisation des travaux de conception graphique et d'impression des outils de communication pour le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

MARCHÉ ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LE CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire souhaite harmoniser ses différentes publications à destination des employeurs publics du Département en créant une ligne éditoriale qui permette d'accroître sa visibilité.

Il a sollicité les services départementaux de la Communication et de l'Imprimerie aux fins de conclure un marché de services incluant des prestations de conception et de réalisation-façonnage des brochures qu'il édite.

Après étude, il s'avère possible pour ses services de réaliser cette prestation, en l'état actuel des moyens qui leur sont alloués et sachant que cette prestation ne dépassera pas un montant maximum de 25 000 euros sur trois ans.

Ainsi c'est sur la base des tarifs votés pour l'imprimerie départementale que ce contrat pourra être conclu.

Ne prend pas part au vote :
M. Jean-Gérard PAUMIER

Votes :

Pour : Unanimité

[Retour sommaire](#)

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

d'autoriser M. le Président à signer le marché de prestations pour des travaux d'imprimerie, de conception graphique et de réalisation d'outils de communication du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Ces prestations se réaliseront dans le cadre des tarifs de l'imprimerie départementale. Les tarifs applicables seront ceux en vigueur à la commande des travaux.

MONUMENTS ET PATRIMOINE CULTUREL

4 DÉNOMINATION D'UN ESPACE AU DONJON DE LOCHES (ID WD : 7347)

RAPPORT DE M. LE PRESIDENT

Le présent rapport a pour objet l'attribution du nom de Gonzague Saint-Bris à l'actuel jardin médiéval du Donjon de Loches

La vie et l'œuvre de Gonzague Saint-Bris furent irrémédiablement liées à la Touraine, sa région de cœur.

Né à Loches en 1948, il a été élevé au Château du Clos-Lucé d'Amboise, propriété familiale depuis 1855. Il y avait, plus tard, travaillé à la mise en scène des géniales inventions de Léonard de Vinci avec son frère François.

Une Touraine qui a donc vu l'homme grandir et l'écrivain déployer une créativité aux multiples facettes, mu par l'énergie communicative qui le caractérisait. Journaliste (en particulier à la Nouvelle République), critique littéraire, chroniqueur radio ou télé, vidéaste culturel, animateur puis fondateur d'une radio libre, directeur-proprétaire d'un magazine...le touche-à-tout se mue même chargé de mission au Ministère de la Culture et de la Communication, puis directeur de la stratégie et du développement chez Hachette.

Gonzague Saint-Bris laisse surtout derrière lui une œuvre remarquable, constituée de romans, d'œuvres historiques, mais également et majoritairement de biographies. Une œuvre éclectique, à son image, reconnue à de multiples occasions (prix Interallié 2002, prix des Romancières 2006, prix Hugues-Capet 2016...).

Il laisse surtout à sa chère Touraine une manifestation désormais ancrée comme un rendez-vous culturel incontournable des fins d'étés : la Forêt des Livres, événement gratuit et ouvert à tous, rassemble chaque année à Chanceaux-près-Loches 150 auteurs dans le cadre bucolique de ce petit village lochois. Un événement dont la vingt-deuxième et dernière édition en date, celle d'août 2017, se déroula sans son créateur tragiquement disparu quelques semaines auparavant.

Souhaitant honorer l'investissement de cet artiste qui, tout au long de sa vie et de ses multiples expériences, conserva la Touraine en général et le Lochois en particulier comme points d'ancrage, le Conseil départemental propose aujourd'hui de donner à l'actuel jardin médiéval du Donjon de Loches le nom de Gonzague Saint-Bris.

Votes :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- *D'acter l'attribution du nom de « Gonzague Saint-Bris » à l'actuel jardin médiéval du Donjon de Loches*

[Retour sommaire](#)

MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

5 MOTION RELATIVE À LA FERMETURE DE L'USINE TUPPERWARE À JOUÉ-LES-TOURS (ID WD : 7435)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Le Département d'Indre et Loire prend acte de la décision de l'entreprise Tupperware de fermer son unique site de production français, situé sur la commune de Joué-les-Tours.

L'ensemble du Conseil départemental tient à exprimer sa solidarité à l'égard de tous les salariés concernés par cette fermeture, aussi brutale que désastreuse pour l'économie de notre territoire.

Après la fermeture de l'usine Michelin en juin 2013, cette annonce constitue un nouveau coup dur porté au tissu économique jocondien.

Nous, élus départementaux, serons extrêmement attentifs aux mesures d'accompagnement proposées aux salariés et collaborateurs du Groupe concernés par ces mesures, ainsi qu'au devenir du site.

Le Département et la commune Joué-lès-Tours, déjà durement éprouvés par le traumatisme Michelin dont la commune peine encore aujourd'hui à en effacer les stigmates, entendent défendre les intérêts des salariés et des jocondiens, afin de ne pas revivre les douloureux épisodes de la brutale fermeture de sites industriels

Votes :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

D'approuver la présente motion relative à la fermeture du site Tupperware à Joué-les-Tours

Tous droits de reproduction réservés

Pour Copie Conforme :

Le Directeur général des services
Fabrice PERRIN

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'État.

Recueil publié le 30/10/2017